AVIS EST DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS SERA TENUE À 19 h 30, JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA STLÉVIS, 229 RUE SAINT-OMER, LÉVIS (QUÉBEC). UNE RENCONTRE EN COMITÉ PRÉCÉDERA L'ASSEMBLÉE À 18 h.

ORDRE DU JOUR-

- 1. Ordre du jour
- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du jeudi 8 juillet 2010
- 3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du mercredi 11 août 2110
- 4. Autorisation de procéder à la vente des autobus numéro 9046, 9098 et 9286
- 5. Mandat à la Ville de Lévis : Géo-référencement des arrêts d'autobus dans le cadre de la mise en place d'un Système d'Aide à l'Exploitation et Information Voyageur (SAEIV)
- 6. Adoption des nouvelles conditions de rémunération du personnel-cadre et des professionnels non syndiqués
- 7. Motion de Félicitations à madame Henriette Larivée à l'occasion de son départ pour la retraite
- 8. Motion de Félicitations aux chauffeurs d'autobus, à la direction de l'exploitation et à la responsable des activités marketing de la ST Lévis dans le cadre des évènements estivaux (Fête nationale, Festivent et FestiJazz)
- 9. Embauche d'un chargé de projet à la Direction de la planification et du développement
- 10. Comptes payables
- 11. Points divers
- 12. Période de questions
- 13. Levée de l'assemblée

PÉRIODE DE QUESTIONS

En vertu du Règlement (régie interne), les personnes qui désirent prendre la parole doivent s'identifier et adresser leurs questions au Président.